

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU COMITÉ SYNDICAL  
SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE  
SEANCE DU 9 OCTOBRE 2018**

L'an deux mil dix-huit,

Le mardi 9 octobre 2018,

Les membres du Comité syndical, légalement convoqués individuellement par écrit, se sont réunis au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Jean-François VIGIER, Président du SIOM,

**Délibération n°:** DL31/2018

**Objet :** Election complémentaire du Bureau Syndical

- M. BAY (titulaire – CCHVC)
- M. BARSANTI (titulaire – CPS)
- M. BERNARD (titulaire – CPS)
- M. BINICK (titulaire – CCHVC)
- M. BLIN (titulaire – CPS)
- M. CAHAREL (titulaire – CPS)
- M. CAMBON (titulaire – CPS)
- M. CARRE (titulaire – CPS)
- Mme DA COSTA FERNANDES (titulaire - CPS)
- M. DEBRAS (titulaire – CPS)
- M. FONTENAILLE (titulaire – CPS)
- Mme GELOT (titulaire – CPS)
- M. GLEIZE (titulaire – CPS)
- M. JADOT (titulaire – CPS)
- Mme LECLERCQ (titulaire- CPS)
- Mme LINDECKER (titulaire – CPS)
- M. MARTIN (titulaire – CPS)
- M. MONTAGNON (titulaire – CCHVC)
- M. OSSENI (titulaire – CPS)
- M. PAGE (titulaire – CPS)
- M. PANCIATICI (titulaire – CPS)
- M. QUEANT (suppléant – CPS)
- M. SFERRAZZA (titulaire – CPS)
- M. TRICKOVSKI (titulaire - CPS)
- M. VALENTIN (titulaire – CPS)
- M. VIGIER (titulaire – CPS)
- M. VIVIEN (titulaire - CPS)

**DATE DE CONVOCATION**

Le 03/10/2018

EN EXERCICE : **41**  
PRESENTS : **27**  
VOTANTS : **27**

**Absents excusés :**

M. ADRAS (titulaire – CPS) ; M. AMBROISE (titulaire – CPS) ; M. BONNET (titulaire – CPS) ; M. BOUAZZAOUI (titulaire – CPS) ; M. BOYER (titulaire – CPS) ; M. CORDIER (titulaire – CPS) ; M. DA SILVA (titulaire – CPS) ; M. LECLERC (titulaire – CPS) ; Mme MORCH (titulaire – CPS) ; M. PELLETANT (titulaire – CPS) ; M. PONS (titulaire – CPS) ; M. ROS (titulaire-CPS) ; Mme VIALA (titulaire – CPS) ; Mme VON EUW (titulaire – CCHVC) ; Mme WICHEREK-JOLY (titulaire – CPS)

**Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.**

**Monsieur Leonardo SFERRAZZA est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.**

**Délibération DL31/2018**  
**Election complémentaire du bureau syndical**

**Le Comité Syndical,**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales,

**Vu** l'arrêté inter-préfectoral n° 2016-PREF.DRCL/248 du 20 avril 2016 portant création d'un Syndicat Mixte des Ordures Ménagères « SIOM de la Vallée de Chevreuse»,

**Vu** les statuts du SIOM annexés à l'arrêté inter-préfectoral n° 2016-PREF.DRCL/248 du 20 avril 2016,

**Vu** les délibérations du 6 juin 2016 relatives à l'élection du Président, à la détermination du nombre de Vice-présidents, à l'élection des Vice-Présidents et à l'élection des membres du Bureau,

**Vu** la délibération n°2018-105 de la Communauté Paris-Saclay en date du 27 juin 2018,

**Vu** la délibération n° DL 30/ 2018 désignant Monsieur Marc Vivien, 12<sup>ème</sup> vice-président, représentant de ce fait la commune de Ballainvilliers au Bureau Syndical,

**Vu** la note de présentation,

**Considérant** la nécessité de procéder à l'élection des membres du Bureau syndical dont les communes ne sont pas représentées par le Président ou les Vice-présidents du SIOM de la Vallée de Chevreuse conformément aux statuts du SIOM,

**Considérant** la candidature suivante : Madame Nicole DA COSTA FERNANDES,

**Considérant** le choix de procéder à un vote à main levée, adopté à l'unanimité

**Considérant** le résultat des élections à main levée,

**Elit** à l'unanimité le membre du Bureau syndical pour la commune de Montlhéry non représentée par un Vice-président ou le Président, en qualité d'invité permanent : Madame Nicole DA COSTA FERNANDES.

Fait à Villejust,  
Pour extrait conforme

**Le Président**

Jean-François VIGIER

Pièce transmise en Préfecture le : 12 OCT. 2018  
Affichée le : 15 OCT. 2018

SYNDICAT MIXTE  
DES ORDURES MENAGERES  
DE LA VALLEE DE CHEVREUSE

Chemin Départemental 118  
91978 COURTABŒUF Cedex  
Tél. : 01 64 53 30 00 - Fax : 01 64 53 30 09  
SIRET : 20006232100019 - CODE APE : 3811Z

[www.siom.fr](http://www.siom.fr)



## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION PAR LA PREFECTURE

Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse

Utilisateur : Branchut Hervé

### Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DL31_2018
Date de la décision:	2018-10-09 00:00:00+02
Objet:	Election complémentaire du bureau syndical
Classification matières/sous-matières:	5.1
Identifiant unique:	091-200062321-20181009-DL31_2018-DE

### Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 091-200062321-20181009-DL31_2018-DE-1-1_0.xml	text/xml	990
nom original: dl31.pdf	application/pdf	730536
nom de métier: 99_DE-091-200062321-20181009-DL31_2018-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	730536
nom original: Note présentation dl31.pdf	application/pdf	64024
nom de métier: 99_DE-091-200062321-20181009-DL31_2018-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	64024

### Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	12 octobre 2018 à 16h33min16s	Dépôt initial
En attente de transmission	12 octobre 2018 à 16h35min04s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	12 octobre 2018 à 16h35min07s	Transmis au MIAT
Acquittement reçu	12 octobre 2018 à 16h41min06s	Recu par le MIAT le 2018-10-12